REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

Les Portes Briardes
Communauté de communes
entre villes et forêts

Rapport de Présentation du budget Primitif 2020

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
031-00-077-200023125-20200716-DEL_038_202

Le projet de budget primitif 2020 s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire de la collectivité précédé par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 21 juillet 2020 et sera suivi de décisions modificatives inscrites à l'ordre du jour des prochains Conseils communautaires.

1° Eléments de contexte

a) Economique :

✓ Répartition des entreprises 2019 par chiffre d'affaires :

CHIFFRE D'AFFAIRES	NOMBRE ENTREPRISES
CA > 500 000	341
CA > 250 000 et <= 500 000	263
CA > 100 000 et <= 250 000	456
CA > 32 600 et <= 100 000	490
CA > 10 000 et <= 32 600	343
CA > 5 000 et <= 10 000	116
CA <= 5 000	806
TOTAL	2 815

Source : Etat fiscal 1081-CFE 2016

2° Ressources et charges des sections de fonctionnement : évolution, structure et montant du budget consolidé :

Le budget primitif 2020 atteint un montant de 37 364 000 € (contre un montant de 36 816 682 € en 2019, soit une hausse de 18,92 %) dont **20 651 589** € en section de fonctionnement, soit 55,27 % du budget total.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire BP 2019	BP 2020	Taux d'exécution
013 Atténuation de charges	250,14 €	250,00 €	-0,06%
70 Produits des services	15 400,00 €	3 346,00 €	-78,27%
73 Impôts et taxes	15 773 263,00 €	16 426 772,00 €	4,14%
74 Dotations, subventions et participations	3 661 370,00 €	3 537 097,00 €	-3,39%
75 Autres produits de gestion courante	13 000,00 €	11 003,00 €	-15,36%
77 Recettes exceptionnelles	2 419,97 €	8 419,69 €	247,93%
Total des recettes de la section fonctionnement	**19 465 703,11 €**	**19 986 887,69 €**	**2,68%**
002 Excédent reporté	5 251 182,89 €	664 701,31 €	-87,34%
Total des recettes de la section fonctionnement	**24 716 886,00 €**	**20 651 589,00 €**	**-16,45%**

La prévision budgétaire en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes « certaines ».

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 20 640 416 €. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire BP 2019	BP 2020	Taux d'exécution
011 Charges à caractère général	7 462 588,00 €	1 444 226,00 €	-80,65%
012 Charges de personnel	679 438,00 €	690 891,00 €	1,69%
65 Charges de gestion courante	1 171 521,00 €	8 033 638,00 €	585,74%
66 Charges financières	31 471,41 €	42 034,24 €	33,56%
67 Charges exceptionnelles	10 100,84 €	10 101,32 €	0,00%
022 Dépenses imprévues	261 334,00 €	203 597,60 €	-22,09%
014 Atténuations de produits	8 931 267,00 €	8 960 342,98 €	0,33%
Total des dépenses de la section fonctionnement	**18 547 720,25 €**	**19 384 831,14 €**	**4,51%**
023 virement de la section fonctionnement	6 144 882,75 €	1 190 993,86 €	-80,62%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	24 283,00 €	75 764,00 €	212,00%
Total des dépenses de la section fonctionnement	**24 716 886,00 €**	**20 651 589,00 €**	**-16,45%**

3° Ressources et charges des sections d'investissement : évolution, structure et montant du budget consolidé :

La section d'investissement totalise un montant de 16 712 411 € et représente 44,73 % du budget total.

A. Les Ressources d'investissement

recettes d'investissement	Pour mémoire BP 2019	BP 2020	Taux d'exécution
10 Dotation, fonds divers et réserves	525 214,03 €	8 170 008,01 €	1455,56%
13 Subventions d'investisssement	1 278 037,00 €	3 461 006,00 €	170,81%
16 Emprunts et dettes assimilées	2 480 000,97 €	3 031 363,13 €	22,23%
Total des Recettes de la section investissement (sans le virement)	**4 283 252,00 €**	**14 662 377,14 €**	**242,32%**
001 Excédent d'investissement	1 647 378,25 €	0,00 €	-100,00%
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	24 283,00 €	75 764,00 €	212,00%
041 Opérations patrimoniales	0,00 €	783 276,00 €	#DIV/0!
021 virement de la section de fonctionnement	6 144 882,75 €	1 190 993,86 €	-80,62%
Total des Recettes de la section investissement	**12 099 796,00 €**	**16 712 411,00 €**	**38,12%**

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

B. Les emplois d'investissement

Le budget 2020 prévoit une hausse de 38,12% par rapport au budget 2019.

Dépenses d'investissement	Pour mémoire BP 2019	BP 2020	Taux d'exécution
16 Emprunts et dettes assimilées	200 000,27 €	316 998,99 €	58,50%
20 Immobilisations incorporelles	514 319,58 €	64 692,44 €	-87,42%
204 Subventions d'équipement versées	1 074 006,50 €	750 499,20 €	-30,12%
21 Immobilisations corporelles	384 987,80 €	103 811,78 €	-73,04%
23 Travaux en cours	9 854 460,80 €	13 581 733,82 €	37,82%
Total des dépenses de la section investissement (sans le déficit)	**12 027 774,95 €**	**14 817 736,23 €**	**23,20%**
001 Solde d'exécution de la section d'investissement		1 099 627,77 €	#DIV/0!
041 Opérations patrimoniales		783 276,00 €	#DIV/0!
020 Dépenses imprévues	72 021,05 €	11 771,00 €	16,34%
Total des dépenses de la section investissement	**12 099 796,00 €**	**16 712 411,00 €**	**38,12%**

<u>Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :</u>

- ✓ La fin du chantier du dojo intercommunal permettant de renforcer la pratique des arts martiaux sur le territoire et d'accueillir des compétitions d'envergures
- ✓ Création de liaisons douces :
  - Liaison O3 : Ozoir-la-Ferrière / Lésigny (2,7 km)
  - Liaison L2 : Lésigny (0,5 km)
  - Liaison F1 et F2 : Lésigny / Férolles-Attilly (3,2 km)
  - Liaison T3 : Gretz-Armainvilliers / Tournan-en-Brie (3,2 km)
  - Liaison L12 : Lésigny/Servon (0,2 km)
- ✓ Requalification de l'aire d'accueil des gens du voyage de Tournan-en Brie
- ✓ Acquisition de matériels et de logiciels

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

4° Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
EPARGNE DE GESTION	1 478 840,38 €	2 161 874 €	1 859 235 €	849 370 €
Taux Epargne de Gestion	7.66 %	11.03 %	9.41 %	4,25 %
EPARGNE BRUTE	1 477 240,23 €	2 196 061 €	1 979 201 €	805 654 €
Taux Epargne Brute	7.65 %	11.21 %	10.01 %	4,03 %
EPARGNE NETTE	1 337 240,00 €	2 022 728 €	1 805 868 €	508 654 €
Taux Epargne Nette	6.93 %	10.32 %	9.14 %	2,55 %

L'épargne de gestion

Ce premier agrégat à calculer est l'épargne de gestion, qui est l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette. C'est le solde généré par l'activité courante de la Communauté de communes avant de prendre en compte sa politique d'investissement et de gestion financière. Il donne une vision objective et détermine la capacité de la CCPB à dégager des ressources financières.

L'épargne brute

L'épargne brute permet d'évaluer la capacité d'autofinancement brute de la collectivité, et constitue, de ce fait, l'indicateur privilégié de l'analyse financière. Il permet, en effet, d'apprécier le surplus que la collectivité est en mesure de dégager, une fois couverte non seulement ses dépenses courantes, mais également les charges financières liées à sa politique d'endettement antérieure.

L'épargne nette

Le dernier niveau d'épargne calculé est celui de l'épargne nette disponible qui correspond à l'épargne brute à laquelle le remboursement du capital de la dette a été retranché. Cet indicateur apparaît, a priori, comme le plus pertinent, dans la mesure où il renseigne sur le montant de l'épargne réellement disponible pour couvrir le financement des investissements, une fois l'ensemble des charges afférentes aux emprunts prises en compte.

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

5°La dette :

Le niveau de l'encours de la dette est maîtrisé et reste bien en deçà du niveau des recettes de fonctionnement. Ce ratio ressort au 1er janvier 2020 à un taux de 21,48 %. Ce taux est très inférieur à la moyenne nationale de la strate (35,20%).

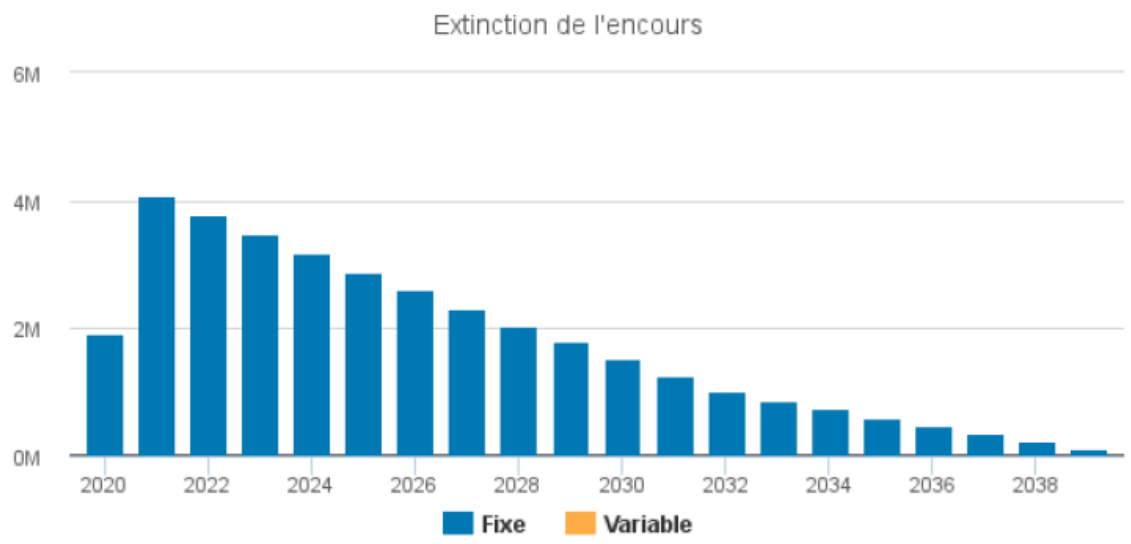

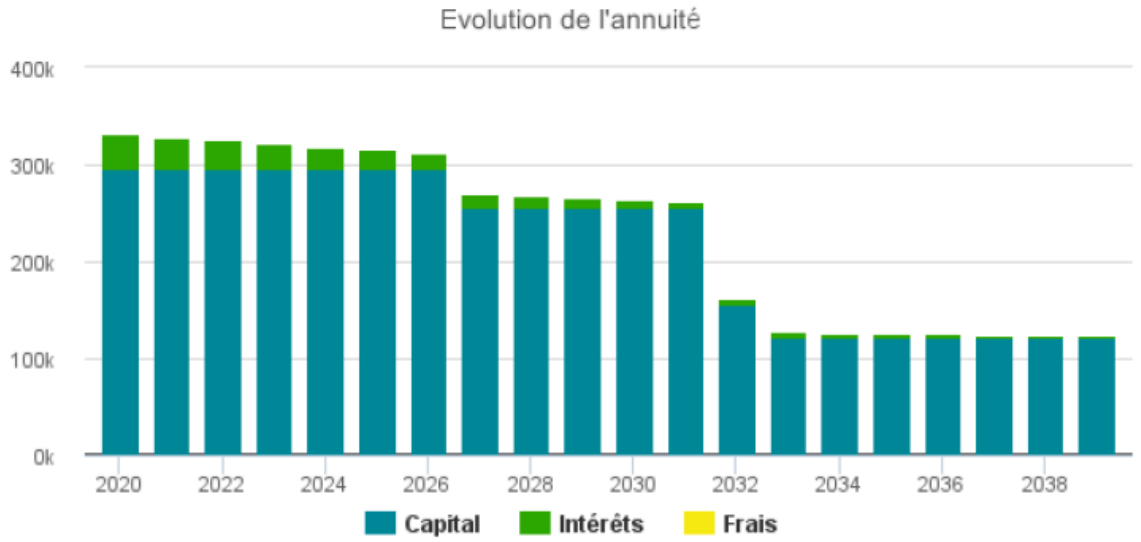

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

L'évolution de l'encours :

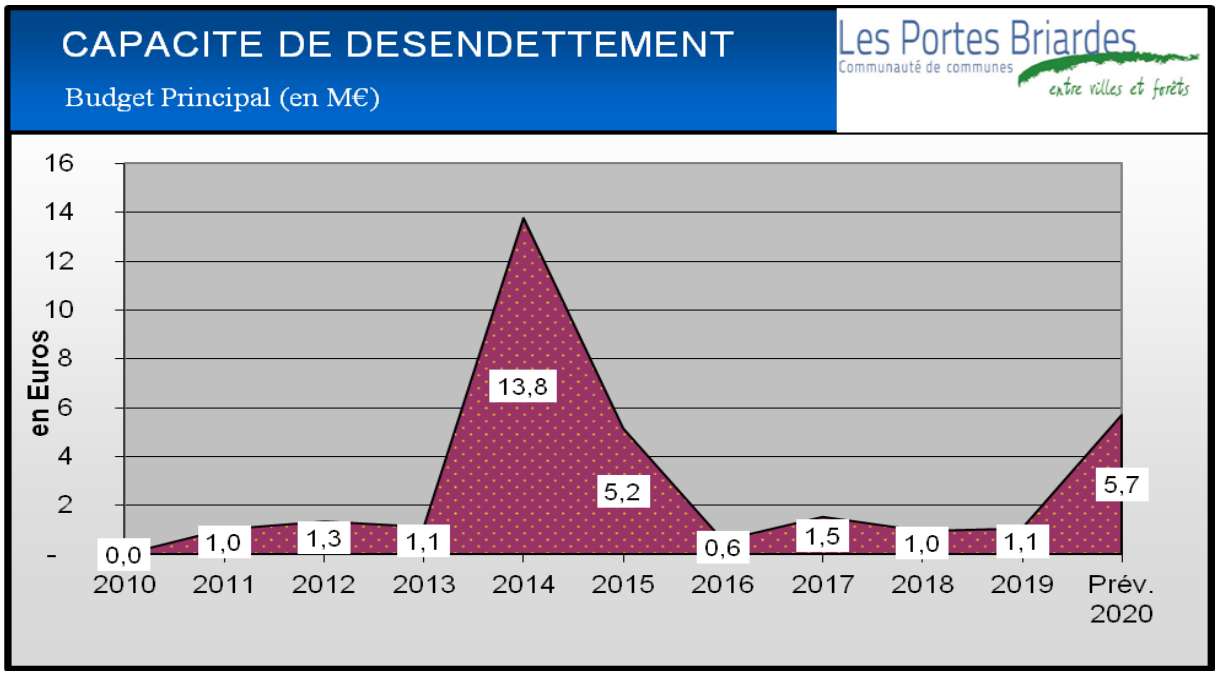

6° Le niveau des taux d'imposition :

Il est proposé de ne pas augmenter les taux ménages pour l'année 2020.

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	1,15 %	1,15 %
Foncier bâti	1,09 %	1,09 %
Foncier non bâti	3,31 %	3,31 %
Cotisation foncière des entreprises	25,57 %	25,57 %

Le produit fiscal total attendu, sur l'année 2019, serait calculé selon les bases d'imposition suivantes :

	Bases d'imposition Prévisionnelles 2020	Produits Attendus 2020
Taxe d'habitation	76 484 000 €	879 566 €
Foncier bâti	65 372 000 €	712 555 €
Foncier non bâti	466 500 €	15 441 €
Cotisation foncière des entreprises	18 819 000 €	4 812 018 €

REÇU EN PREFECTURE
le 17/07/2020
Application agréée E-legalite.com
21_DO-077-200023125-20200716-DEL_038_202

Il faudra ajouter :

- les Impositions Forfaitaires des Entreprises de réseaux (IFER) pour un montant de 180 988 €
- la Contribution de la Valeur Ajoutée des Entreprises pour un montant de 2 989 867 €
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) pour un montant de 242 108 €
- et les produits de la taxe additionnelle du foncier non bâti pour un montant de 104 890 €

Ainsi, le produit fiscal attendu en 2020 serait de l'ordre de 9 937 433 €.

7°Les principaux ratios financiers :

Informations financières - ratios	Valeurs 2020	Moyennes nationales de la strate 2016
Dépenses réelles de fonctionnement / Hab.	416	277
Produit des impositions directes / Hab.	356	272
Recettes réelles de fonctionnement/hab.	433	326
Dépenses d'équipement brut / Hab.	338	78
Encours de la dette totale / Hab. (*)	95	184
Dotation globale de fonctionnement / Hab.	72	56
Dépenses de personnel / dRF	3,57 %	38,30%
DRF + remb. capital de la dette / RRF	98,00 %	90,50%
Dépenses d'équipement brut / RRF	75,00 %	24,10%
Encours de la dette/ RRF	21,48 %	56,50

8° Les charges du personnel :

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prévisionnel 2020
Dépenses Réelles de fonctionnement	17 047 718,17 €	17 482 301,81 €	17 827 150,67 €	17 789 031,99 €	19 181 234 €
Chapitre 012 Personnel CCPB	506 735,40 €	372 973,20 €	441 567,33 €	624 668,37 €	690 891,00 €
Chapitre 012 - Mise à disposition du personnel communal(1)				75 112,09 €	120 966,00 €
Ratio du chapitre 012	2,97%	2,13%	2,48%	3,51 %	3,60%

(1) Ce tableau correspond aux montants des charges de personnel, mis à disposition sur les zones d'activité économique , du nettoyage des locaux de la Communauté de communes qui sont facturés par les communes membres et de l'entretien du DOJO, dans le cadre des conventions.